

## L'identité numérique de l'entreprise et de ses salariés

1. trace involontaires, trace volontaire, traces hérité
2. faire attention à ce qu'on publie sur la toile → l'e-réputation d'une personne d'une entreprise va se faire en fonction de ces trois types de traces, d'où faire attention à ce que l'on poste. Il faut aussi faire de la veille réseaux pour voir ce qu'il se dit sur elle de façon à contrecarrer les diffamations, les mensonges....
3. L'identité numérique d'une entreprise dépend non seulement de ce qu'elle dit et de ce qu'elle fait, mais aussi de ce que disent d'elle, ses clients, ses salariés, des concurrents.
4. Il y a un risque de confusion d'identité entre l'entreprise et celle de ses salariés car à travers les salariés qui s'expriment, ils représentent l'entreprise qu'ils le veuille ou non.